

Procès-verbal de la séance du
Conseil d'Administration tenue le
13 février 1947

La séance est ouverte à 18 h.
dans la salle ordinaire. Son présents:
Mme Batsult, Mlle Frémont, M. M.
Jean Dery, P.-E. Gilbert, Mirambel,
Sauraget et Lion Beaulieux, prési-
dent.

Se sont excusés: Mlle Kam-
tehalonksi, M. Paul Boyer, Marcel
Belloy, Jean Porcher et Julien Reinach.
Lecture est donnée du procès-
verbal de la précédente séance du
Conseil, en date du décembre 1946.
Ce procès-verbal est adopté.

Le Président rend compte
de la clôture de l'exercice 1946,
dont les comptes ont été arrêtés
d'accord avec notre trésorier M.
Marcel Belloy. Par suite de
l'application de la mesure qui
avait été prévue par le Conseil
au cours de sa séance du 24 mars
1946, les crédits du budget primi-
tif ont pu, vu l'importante plus-
value accusée par le chiffre des
subventions et dons, qui pour l'en-
semble de l'exercice 1946 ont dé-
passé 340.000 francs, être majorés de
50% pour les bourses, les secours et
subventions à des publications et à

N ^{os} des colonnes →	2
col. n ^o 1) Articles du budget	Crédit voté 24.3.
1- Pria annuels ...	18.0
2- Bourses ...	80.0
3- Secours ...	16.1
4- Subv. à public ...	30.
5- Subv. à des enseign.	12.
6- Conférences, con- certs etc. ...	6.
7- Gratifications au personnel ...	8.
8- Subvention à la cantine ...	25.
9- Frais de bureau	3.
10- Dépenses di- verses ...	2.
Totaux	200.

Observations:
par l'addition
36.300 fr. par sur
sur les articles
10: 200 f.; tot

des enseignements de l'école. Ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous, cette mesure a eu pour résultat de porter à 272.000 fr. le crédit primitif de 200.000 francs.

Liquidation de l'Exercice 1946

N ^{os} des colonnes →	2	3	4	5	6	7	8
Col. N ^o 1 Articles du budget	Crédits votés en 1945	Augm. de 50%	Crédits reportés de 1945	Virements prélevés sur la 5 ^e	Cri. p. res. de l'Etat du bud. 1946	Dépenses non art. des	Réliquats éventuels
1- Pris annuels	18.000"	"	"	"	18.000"	18.000"	"
2- Bourses	80.000"	40.000"	6.000"	15.000"	141.500"	141.500"	"
3- Secours	16.000"	8.000"	"	"	24.000"	24.000"	"
4- Subv. à public	30.000"	15.000"	10.000"	"	36.300"	30.000"	6.300"
5- Subv. à des enseign.	12.000"	6.000"	"	"	18.000"	16.000"	2.000"
6- Conférences, con- certs etc.	6.000"	3.000"	"	"	9.000"	6.525"	2.475"
7- Gratifications au personnel	8.000"	"	"	500"	8.500"	8.225"	275"
8- Subvention à la cantine	25.000"	"	"	"	25.000"	24.600"	400"
9- Frais de bureau	3.000"	"	"	2.500"	5.500"	5.369"	131"
10- Dépenses di- verses	2.000"	"	"	200"	2.200"	2.193"	7"
Totaux	200.000"	72.000"	16.000"	18.700"	288.000"	276.412"	11.588"

Observations: ¹⁾ Le crédit total de 55.000 fr. obtenu par l'addition des col. 2, 3 et 4 se trouve réduit à 36.300 fr. par suite du prélèvement de 18.700 fr. virés sur les articles 2: 15.500 fr.; 7: 500 fr.; 9: 2.500 fr.; 10: 200 fr.; total = 18.700 fr.

D'autre part, il faut ajouter à ce crédit global de 272.000 francs une somme de 16.000 fr. (col. 4) reportée de l'exercice 1945 pour solder des dépenses affé-

rentes audit exercice 1945, mais qui n'ont pu être réglées avant le 31 décembre 1945. ce qui porte à $(272.000 + 16.000 =) 288.000$ fr. le chiffre total des crédits disponibles pour l'exercice 1946.

Grâce à quelques virements effectués de l'article 4 (subventions à des publications) lequel s'est trouvé excédentaire, sur les articles 2 (bourses), 7 (personnel), 9 (frais de bureau) et 10 (dépenses diverses), l'ensemble des dépenses de l'exercice a pu être couvert intégralement, cette liquidation faisant même apparaître quelques menus reliquats dont l'ensemble s'élève à $(288.000 - 276.412 =) 11.588$ fr. Ladite somme de 11.588 fr. pourra, suivant les nécessités de la liquidation de l'exercice 1947, soit être ajoutée aux crédits du budget de 1947, soit être reversée au fonds de roulement.

Le tableau ci-dessus (p. 4) fait apparaître clairement les rapports de 1945 et les virements d'article à l'article du budget 1946 dont le mécanisme vient d'être exposé.

Le Président soumet ensuite au Conseil ses propositions pour le budget de 1947. Son projet fait état d'un total de recettes s'élevant à 300.000 fr. Considérant que, comme il a été dit plus haut, le total des subven-

Recettes	
Cotisations ..	19.000 fr.
Intérêts de titres	6.000 "
Subventions et dons ...	275.000 "
Total	300.000 "

tions
dép
avec
prev
1947
D'au
valu
tion
se
de

sou
pro
ci-

1-
2-
3-
4-
5-
6-
7-
8-
9-
10-

de
sp
déli

tions et dons manuels recueillis en 1946 a dépassé 340.000 fr., le Président estime, d'accord avec le Trésorier, qu'on peut sans imprudence prévoir de ce fait au budget des recettes de 1947 une somme de fr. 275.000 "

D'autre part, il n'est pas exagéré d'évaluer les rentrées probables de cotisations à fr. 19.000 "

Il faut enfin ajouter les intérêts de nos titres, à savoir fr. 6.000 "
soit au total fr. 300.000 "

Dans ces conditions, le Président soumet à l'approbation du Conseil le projet de budget résumé dans le tableau ci-après :

Recettes	Dépenses
Cotisations... 19.000fr.	1- Prix annuels 18.000 fr.
Intérêts de titres 6.000 "	2- Bourses 150.000 "
Subventions et dons . . . 275.000 "	3- Secours 15.000 "
Total 300.000 "	4- Subventions à des publications 20.000 "
	5- Subventions à des enseignements . . 35.000 "
	6- Conférences, concerts, etc. 10.000 "
	7- Employé à demi-temps (10 mois à 4.000) 40.000 "
	8- Gratifications au personnel de l'école . . 6.000 "
	9- Fournitures de bureau, correspondance . . 5.000 "
	10- Dépenses diverses 1.000 "
	Total 300.000 "

Le Conseil approuve ledit projet de budget s'élevant à fr. 300.000 et, s'inspirant de la procédure suivie en 1946 décide que si, comme il est permis de

l'espérer, le chiffre des recettes réelles de l'exercice dépasse notablement les prévisions budgétaires, les crédits ouverts pour couvrir les dépenses de l'exercice pourront éventuellement être augmentés dans une proportion susceptible d'aller jusqu'à 50%.

D'accord avec l'Administrateur de l'École le Président fait approuver les propositions ci-après de bourses pour les six premiers mois de 1947:

- à M. de Saint-Rat	fr. 18.000 "
- à M. Blochanowski	" 12.000 "
- à Mlle Denisot	" 18.000 "
- à M. Khatchatrian	" 9.000 "
- à M. Buczinski, indianiste	" 30.000 "
- à M. Ocelli, élève du cours de russe	" 30.000 "
- à M. Prieur, élève de russe et de roumain	" 30.000 "
Total	fr. 147.000 "

Sur le chapitre "Subventions à divers enseignements," M. Beaulieu fait attribuer au répétiteur "Bénévole" de Bulgare, M. Dimov - Bogoev, à qui son gouvernement n'a pu accorder qu'une douzaine de milliers de francs pour les deux premiers mois de l'année scolaire une mensualité de 4.000 fr. pour la période du 1^{er} janvier au 31 mai, soit au total 20.000 fr. Sur la proposition de M. Jean Dery, 9.000 fr. une fois donnés sont attribués à la répétitrice

d'esthonien, Mme Mongault (?)

Sur le chapitre "Conférences, concerts" le Conseil décide, sur la proposition du Président, d'ouvrir, pour la période du 1^{er} mars au 30 juin, un crédit annuel de 1.000 fr. en faveur de la Chorale russe.

Le Président attire une fois de plus l'attention du Conseil sur la nécessité de plus en plus impérieuse de mettre à la disposition du Président et du Secrétaire général une employée appointée à qui l'on puisse demander à la fois d'assurer une permanence au Secrétariat de l'Association et d'expédier les besognes matérielles dont l'importance augmente de jour en jour. Entrant dans les vues du Président, le Conseil décide d'ouvrir, à partir du 1^{er} mars un crédit mensuel de 4.000 fr. qui devra permettre d'engager une employée à demi-temps.

Le Conseil écoute avec intérêt une suggestion du Président relative à la prochaine Assemblée générale qui, à l'exemple de ce qui se fait notamment à l'Association des Anciens élèves du Lycée Louis-le-Grand, pourrait peut-être, si les circonstances le permettent, être couplée avec un dîner annuel, qui répondrait au vœu de bon nombre d'anciens élèves de l'École. Il est toutefois extrêmement douteux que ce dîner puisse être mis sur pied avant la fin de mars, si tant est que cette réalisation

82

tion soit actuellement possible.

L'ordre du jour étant épuisé,
personne ne demandant la parole, la
séance est levée à 19 h. 30.

Le Secrétaire Général

Le Président